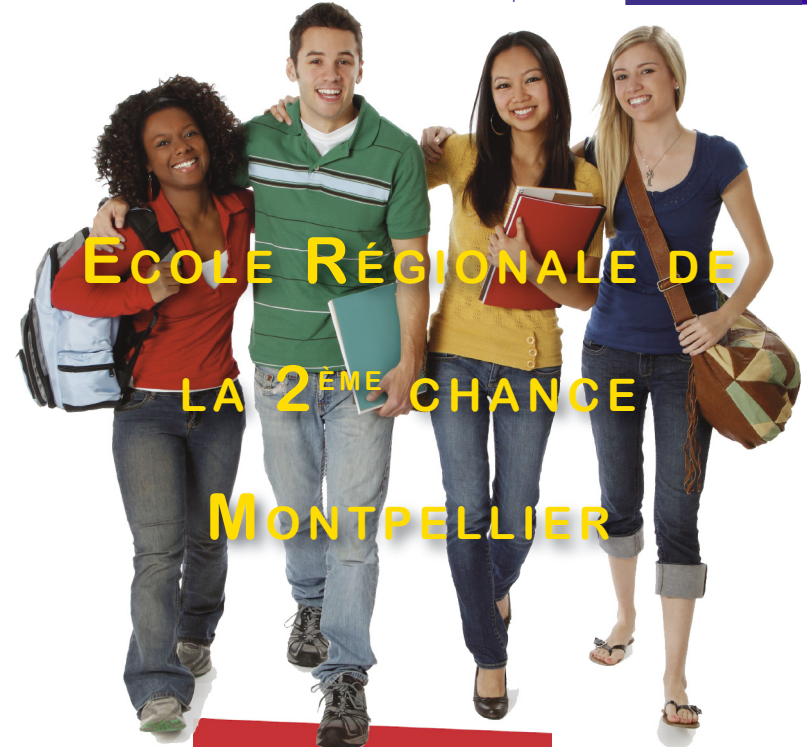


Ecole Régionale de la 2^{ème} chance
Résidence Aristide Briand
22, rue Victor Vasarely
34000 Montpellier
Tél. 04 67 47 28 74
Fax. 04 99 54 86 52
er2c-montpellier@laligue34.org

Accès tram : ligne n°1, direction Odysseum,
arrêt Mondial 98



ÉCOLE RÉGIONALE DE LA 2^{ÈME} CHANCE MONTPELLIER



Dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes

PUBLIC ACCUEILLI

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi répondant aux critères suivants :

- être âgés de **18 à 25 ans**,
- sortis du système de formation initiale depuis au moins **6 mois**,
- ayant quitté le système scolaire sans diplômes, ni qualification (**niveaux VI et V bis prioritaires**),
- relevant d'un accompagnement socio-professionnel.

Le critère d'entrée déterminant est la motivation des jeunes à s'engager dans une dynamique de formation et d'insertion, et d'en accepter les conditions.

La prescription est effectuée par le réseau d'accueil : MLI, Pôle Emploi, conseillers d'insertion du Conseil Général, Cap Emploi, CIDF.

OBJECTIFS

- (Ré)apprentissage des connaissances en formation générale, en fonction du projet professionnel défini.
- Validation d'un projet professionnel lié aux motivations du demandeur d'emploi, à ses capacités, à l'évolution du marché de l'emploi.
- Signature d'un contrat de travail ou entrée dans une formation qualifiante.

PROGRAMME

- Positionnement/ Elaboration d'un parcours de formation individualisé.
- Communication écrite et orale.
- Mathématiques et raisonnement logique.
- Langues étrangères
- Informatique/ Multimédia/ Communication
- Insertion professionnelle/ Structuration du projet professionnel/ Techniques de Recherche d'Emploi.
- Vie sociale et citoyenne/ Développement durable.
- Ouverture culturelle et sportive.
- Auto-formation.
- Alternance apprentissage en entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dispositif fonctionnant en entrées et sorties permanentes.

Formation en alternance, individualisée, modulaire et pluridisciplinaire, s'articulant autour de trois axes :

- **Pôle Entreprises** : animation d'un réseau d'entreprises; placement et suivi des jeunes en stage entreprises; accompagnement à l'emploi.
- **Pôle social** : accompagnement individualisé de chaque demandeur d'emploi par un formateur référent tout au long de la formation.
- **Pôle pédagogique** : Une équipe de formateurs et d'animateurs du Centre Ressources.

DURÉE MOYENNE

Durée de formation variable en fonction des besoins de chaque stagiaire et ne pouvant excéder 8 mois.

Durée en entreprise : 42% de la durée totale de la formation.

Durée hebdomadaire : 35 heures.

JOURS ET HORAIRES DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

VALIDATION

• Validation du parcours de formation par l'Ecole (porte-feuille de compétences et passeport formation).

En fonction des objectifs et niveau des stagiaires, préparation au :

- Certificat de Formation Générale.
- Certificat de Navigation sur Internet : CNI.
- Passeport Internet et Multimédia : PIM.
- Passeport de Compétences Informatique Européen : PCIE.
- Attestation de Formation aux Premiers Secours.

STATUT

Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré.